

Compte rendu de: Georges Felouzis, Christian Maroy, Agnès van Zanten (2013) Les Marchés scolaires. Sociologied'une politique publique d'éducation Paris, PUF

Philippe Bongrand

▶ To cite this version:

Philippe Bongrand. Compte rendu de : Georges Felouzis, Christian Maroy, Agnès van Zanten (2013) Les Marchés scolaires. Sociologied'une politique publique d'éducation Paris, PUF. Gouvernement & action publique, 2014, 2 (2), pp.125. 10.3917/gap.142.0125 . hal-03184612

HAL Id: hal-03184612

https://hal.science/hal-03184612

Submitted on 1 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Compte rendu de: G. Felouzis, C. Maroy, A. van Zanten, Les marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique d'éducation, Paris, PUF, 2013

Philippe Bongrand

▶ To cite this version:

Philippe Bongrand. Compte rendu de: G. Felouzis, C. Maroy, A. van Zanten, Les marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique d'éducation, Paris, PUF, 2013. Gouvernement & action publique, Presses de sciences po, 2014, 2 (2), pp.125. 10.3917/gap.142.0125. hal-03184612

HAL Id: hal-03184612 https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03184612

Submitted on 1 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



COMPTES RENDUS

Presses de Sciences Po Gouvernement et action publique	Presses de Sciences Po	Gouvernement et action	publique
--	------------------------	------------------------	----------

2014/2 - N° 2 pages 125 à 147

ISSN 2260-0965

Article disponible en ligne à l'adresse:			
http://www.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2014-2-page-125.htm			
Pour citer cet article :			
« Comptes rendus », Gouvernement et action publique, 2014/2 N° 2, p. 125-147.			

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

ailleurs, si les mobilisations des années 1970 ont été l'objet de plusieurs études sociologiques comme évoqué en introduction, aucune recherche ne s'est saisie des critiques formulées au sein de l'industrie nucléaire, depuis la CFDT dans les années 1970 ou la CGT un peu plus tard, ou encore parmi les travailleurs sous-traitants directement en charge des travaux les plus exposés. D'autres formes de subversions pourraient ainsi être mises en évidence et permettraient de dessiner un horizon contestataire qui ne soit pas systématiquement condamné à la séparation entre critique sociale d'une part et critique environnementale d'autre part.

> Marie-Aurore Ghis Malfilatre CEMS, EHESS ma.ghismalfilatre@yahoo.fr

Georges Felouzis, Christian Maroy, Agnès van Zanten (2013)

Les Marchés scolaires. Sociologie d'une politique publique d'éducation Paris, PUF

'institution scolaire est traditionnellement conçue comme une organisation bureaucratique dans laquelle des professionnels dispensent un enseignement unifié – suivant des modalités plus ou moins (dé)centralisées - par l'État. Depuis le début des années 1980 se développent cependant des mécanismes et comportements qui relèvent d'un modèle, profondément différent, de marché: des établissements publics et privés, placés en concurrence, diversifient l'offre d'enseignement, tandis que des usagers, évaluant les établissements pour identifier et privilégier les plus attractifs, accroissent la pression de la demande. Aux régulations bureaucratiques de l'École se juxtaposent ainsi, sans s'y substituer, des régulations de marché. Ces évolutions, affectant les sociétés

nationales suivant des mécanismes, rythmes et intensités variables, emportent des effets qui demeurent controversés.

Les sociologues Georges Felouzis. Christian Maroy et Agnès van Zanten proposent un bilan des recherches qui, en sociologie, économie, science politique et sciences de l'éducation, étudient cette progression des logiques de marché dans le secteur scolaire. Ce bilan, concentré sur l'enseignement secondaire général, se distingue par son ampleur (près de 350 références en bibliographie), son extension (privilégiant les États-Unis, l'Angleterre, la Belgique et la France, il aborde plus d'une quinzaine de pays - dont certains non-occidentaux -, ainsi que les enquêtes PISA), et son objectif de faire connaître au public francophone une littérature principalement en langue anglaise (occupant plus de la moitié de la bibliographie).

Les auteurs ordonnent des terrains et résultats de recherche hétérogènes à partir du concept de « marché scolaire », dont ils exposent successivement les formes institutionnelles, les déterminants et processus, les acteurs et les effets. L'ouvrage propose ainsi un bilan des savoirs et, simultanément, un modèle d'analyse.

Inspiré de la sociologie économique, le concept de marché scolaire désigne une situation de coordination dans laquelle l'éducation procède d'interactions situées, mouvantes et relativement indéterminées, entre des établissements, des familles et des acteurs publics qui, dotés de statuts et de ressources inégales, cherchent à produire ou à choisir l'éducation de la meilleure qualité. De manière caractéristique, cette qualité est évaluée sur le fondement moins d'un prix que de jugements – dont les modalités d'élaboration et d'agrégation sont l'un des objets à élucider.

Suivant le degré de légitimité que les systèmes scolaires reconnaissent aux mécanismes de marché, trois types de « marchés scolaires » se distinguent (chapitre 1). Dans les « marchés privés », concurrence et choix régissent officiellement l'ensemble des établissements publics et privés. Les États-Unis fournissent l'archétype de cet État-minimal qui mène des politiques scolaires de « privatisation ». Les mécanismes de marché peuvent en revanche être envisagés à l'échelle des seuls établissements publics : dans ces « quasi-marchés », comme en Grande-Bretagne ou en Belgique, l'État-évaluateur organise l'autonomie et la concurrence entre les établissements par l'encouragement des usagers à apprécier et sanctionner leurs résultats. Une troisième figure réside dans les systèmes scolaires où les mécanismes de marché ne jouent que de manière dérogatoire ou informelle, moins reconnus ou organisés que subis. La situation « hybride » de la France, où l'Étatéducateur revendique une forte régulation bureaucratique tout en permettant en pratique le choix des écoles par des familles²⁵. incarne ces « marchés officieux ».

L'ouvrage adopte ensuite une échelle d'analyse plus rapprochée des contextes locaux et des acteurs individuels. Le chapitre 2 montre que les marchés scolaires sont influencés par des dynamiques démographiques (notamment lorsqu'elles suscitent une offre scolaire excédentaire), spatiales (notamment «l'imbrication des stratégies résidentielles et scolaires » des familles ou « l'encastrement phique » des établissements) et institumimétismes tionnelles (inerties, apprentissages). Les trois derniers chapitres examinent respectivement les comportements des trois catégories d'acteurs dont

les interactions faconnent les marchés scolaires. Centré sur les usagers, le chapitre 3 synthétise les travaux sur les déterminants et processus d'élaboration du choix des établissements. Il souligne systématiquement l'effet de la position sociale des familles sur leurs ressources, critères d'évaluation et visées éducatives, et détaille l'imbrication dans le fonctionnement des marchés scolaires des stratégies de reproduction sociale des classes favorisées. Le chapitre 4 envisage les marchés du point de vue des établissements scolaires. Suivant les contextes et rapports de force locaux, la concurrence nourrit des effets divers : sa capacité à améliorer l'enseignement, en particulier, reste encore à démontrer. Les exemples abondent, en revanche. où la concurrence conduit les établissements à la sélection accrue des élèves, à l'investissement dans le marketing et à l'élaboration de positionnements spécifiques qui concourent avant tout à segmenter le marché. Plus composite, le chapitre 5 expose les effets des marchés scolaires sur la qualité de l'éducation et sur les inégalités sociales. Ces effets s'avérant contrastés. les auteurs font l'hypothèse que l'action publique en constitue un déterminant maieur. Ils examinent alors des modalités de régulation publique opérant par la demande (organisation de l'expression des choix, développement des transports), par l'offre (politiques d'implantation d'établissements, encadrement de leurs orientations pédagogiques), ou par leur composition (imposition de critères et procédures d'affectation qui visent explicitement des objectifs de mixité sociale).

L'ensemble de l'ouvrage propose ainsi une sociologie des marchés scolaires dans laquelle l'action publique est remarquablement contextualisée : la réglementation et

^{25.} Cf. L. Barrault (2013), Gouverner par accommodements. Stratégies autour de la carte scolaire, Paris, Dalloz.

le fonctionnement d'un service public y apparaissent traversées de nombreux processus tels que la stratification de classe, la ségrégation urbaine, les dynamiques et les logiques institutionnelles, que les auteurs envisagent avec un souci systématique d'historicité. Leur objectif de rendre compte de travaux hétérogènes l'emporte cependant parfois sur celui de concevoir un modèle d'analyse, qui n'est pas totalement intégré. La typologie proposée dans le premier chapitre n'apparaît par exemple plus travaillée explicitement par la suite.

En substituant leur grille d'analyse à l'opposition État/marché, les auteurs écartent les réponses unilatérales aux questions communes, souvent manichéennes, que l'ouvrage évoque régulièrement à titre de point de départ des analyses. L'introduction de mécanismes de marché amélioret-elle l'efficacité des établissements, la qualité des systèmes éducatifs et la liberté des usagers? Qu'elles empruntent la forme de recommandations de méthode, de résultats de recherche ou bien d'enseignements politiques, les réponses insistent systématiquement sur l'absence de déterminisme simple: ce n'est que suivant les configurations locales que des mécanismes de marché pourront éventuellement exercer certains effets, et en particulier, comme cela peut apparaître dans une minorité de cas, améliorer ou diversifier l'offre d'éducation.

Ces bilans prudents et nuancés, soulignant la difficulté méthodologique à imputer des évolutions globales aux seules procédures de marché, sont toutefois tempérés par la formulation de tendances générales qui heurtent de front les arguments en faveur des politiques de marché: la mise en concurrence ne garantit pas l'amélioration de l'efficacité, et les usagers, compte tenu de leurs ressources économiques, culturelles et sociales, ne sont pas également « libres » de choisir leur établissement, même lorsque des politiques visent directement à inciter, armer et soutenir les moins favorisés.

Énoncer ces tendances sert la visée politique revendiquée par l'ouvrage : démontrer que pour viser non seulement liberté et efficacité, mais également justice et cohésion sociale, une politique publique de régulation des marchés scolaires est indispensable. Les auteurs estiment que, compte tenu des attitudes socialement différenciées des parents et des différences entre établissements, le libre jeu de la concurrence conduit à la ségrégation. Prenant acte du développement irréversible des marchés scolaires, ils appellent à les réguler en visant explicitement la justice sociale, notamment via la réglementation de l'affectation des élèves.

À titre de bilan de littérature, l'ouvrage pointe certaines pistes d'approfondissement. Par contraste avec les choix des familles ou avec le filtrage des publics opéré par les établissements, les effets de la conjoncture démographique ou encore les logiques d'implantation des établissements restent peu explorés. Les auteurs encouragent également à enquêter sur les effets de la ségrégation scolaire sur les résultats des élèves et sur la socialisation et, partant, sur la cohésion sociale.

D'autres pistes reviendraient à décloisonner un champ de recherche que le livre, compte tenu de son objectif éditorial, pourrait tendre à autonomiser. Si la sociologie économique et les travaux de P. Bourdieu sur la distinction culturelle sont explicitement mobilisés, c'est moins le cas de l'histoire de l'éducation, qui étudie pourtant les rôles et interactions de l'offre et de la demande de scolarisation²⁶.

^{26.} J.-M. Chapoulie (2010), L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire, Rennes, PUR.

Des questionnements inspirés par la science politique pourraient, d'une part, souligner le déplacement d'un État qui unifie l'éducation pour diriger les populations vers une situation où c'est l'agrégation des comportements des populations qui façonne l'éducation : l'avènement des marchés scolaires interroge la gouvernementalisation de l'État²⁷. Le flou terminologique qui conduit les auteurs à évoquer indifféremment des marchés « scolaires » et « éducatifs » suggère un désintérêt pour ces enjeux spécifiquement étatiques de gouvernement par l'École. D'autre part, la genèse des politiques de mise en marché ainsi que leur mise à l'agenda des débats publics ne sont évoquées que de manière allusive dans un ouvrage qui, de manière plus restrictive que son sous-titre (« Sociologie d'une politique publique d'éducation »), se concentre sur la mise en œuvre et les effets de (non) décisions données. La socio-histoire des politiques de mise en marché scolaire pourrait pourtant éclairer le « renoncement »²⁸ aux considérations d'équité et de cohésion sociale dont les auteurs regrettent la moindre légitimité. À ces différents égards, une piste pourrait consister à revisiter les travaux synthétisés dans cet ouvrage sous l'angle de la sociologie politique de l'expertise. John E. Chubb et Terry M. Moe, présentés comme les principaux défenseurs des marchés comme sources de qualité, pourraient ainsi être réinterrogés comme acteurs de ces politiques²⁹. Comme l'illustrent de nombreux titres en bibliographie, les problématiques d'évaluation sont prégnantes dans ce champ de recherche. Proposant leur synthèse, l'ouvrage donne à voir des questions et réponses dominantes tout autant que des angles morts ; il balise ainsi un espace de recherche ouvert.

Philippe Bongrand

ÉMA, Université de Cergy-Pontoise philippe.bongrand@u-cergy.fr

Aurélien Évrard (2013)

Contre vents et marées. Politiques des énergies renouvelables en Europe Paris, Presses de Sciences Po

e livre combine et attaque de front deux chantiers: d'un côté, celui d'une partie de l'histoire récente de l'énergie électrique, de l'autre, celui de la comparaison internationale des politiques publiques de l'énergie.

Comme plusieurs travaux récents, il est le signe d'un retour d'intérêt des sciences sociales pour ces questions d'énergie qui conduit les jeunes chercheurs à mener des travaux à la croisée de l'histoire, de la sociologie économique, de la sociologie politique et de l'analyse des politiques publiques sur le secteur énergétique, ou plus précisément sur le secteur de l'énergie électrique. Après des travaux fondateurs tels que ceux de Gabrielle Hecht (2004)³⁰ et de Yannick Barthe (2006)³¹, sur le nucléaire ou encore ceux de François-Mathieu Poupeau sur les collectivités territoriales et le développement

^{27.} P. Laborier, P. Lascoumes (2011), « L'action publique comprise comme gouvernementalisation de l'État », dans P. Laborier, F. Audren, P. Napoli, J. Vogel (dir.), Les Sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics, Paris, PUF, p. 81-101.

^{28.} C. Ben Ayed (dir.) (2010), L'École démocratique. Vers un renoncement politique ?, Paris, Armand Colin.

^{29.} E. Souyri (2011), « Les cercles de réflexion (think tanks) conservateurs et la réforme éducative aux États-Unis », Éducation et sociétés, 27, p. 117-131.

^{30.} G. Hecht (2004), Le Rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale, Paris, La Découverte.

^{31.} Y. Barthe (2006), Le Pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires, Paris, Economica, coll. « Études politiques ».